

Constat de dommages grands prédateurs - PACA [Date limite inscription : 05/04/2025]

Domaine

Domaine 04.3.Espèces sensibles, prédateurs terrestres

Date

Du02/06/2026
Au03/06/2026

Durée

Jours: 2.00
Heures: 14.00

Lieu principal

Hôtel Azur - (05)

Autre(s) lieu(x)

Tout voir

Numéro de session

S-01234

Contact administratif

DANIELLE TARI

danielle.tari@ofb.gouv.fr

Responsable pédagogique

NICOLAS JEAN

nicolas.jean@ofb.gouv.fr

Pédagogie

Programme

Présentation de la procédure globale et procédure détaillée du constat de dommages

Travaux pratiques sur animal

Réseau SST OFB et éléments de biosécurité

Mises en situation professionnelles

Objectifs

1.Uniformiser les procédures à l'échelon national (ours/loup/lynx) en accord avec le décret.

2.Connaître la procédure (administrative et technique).

3.Réaliser des constats de dommage aux troupeaux domestiques.

4.Présenter et réduire les risques encourus par les agents lors de ces missions

Pré-requis

aucun

Méthodes et supports

Exposés, exercices, questions/réponses, travaux pratiques sur animaux.

Public concerné

Garde, Ingénieur, Inspecteur de l'environnement, Technicien

Agents des Parcs nationaux,

Agents OFB,

Agents Réserves Naturelles

Formation labellisée NATURA 2000

Informations complémentaires

modalités d'évaluation : exercices et mises en pratique

Planning

DATE DE DÉBUT : 02/06/2026 **TYPE DE PLANNIFICATION :** Continue

DATE DE FIN : 03/06/2026 **LIEU PRINCIPAL :** Hôtel Azur - (05)

DURÉE (H/J) : 14:00/2.00

Séquences

DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN	HEURE DE DÉBUT	HEURE DE FIN	DURÉE (H)	LIEU PRINCIPAL
02/06/26	02/06/26	09:00	18:00	7	Hôtel Azur - (05)
03/06/26	03/06/26	09:00	18:00	7	Hôtel Azur - (05)



Qualiopi ➤
processus certifié

➤ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTION DE FORMATION